



## Achat immeuble avec petit restaurant sous bail

Par **LIONS**, le **29/11/2017** à **18:37**

Bonjour

Je souhaite acquérir un immeuble avec un commerce. Ce local commercial est donc loué, un bail a été signé par l'ancien propriétaire récemment mais rempli de façon très succinct, c'est à dire sans clause particulière concernant la mise aux normes sanitaires de son établissement. Or j'ai cru comprendre que si la ville exige une remise aux normes (tubage de ses fumées dans le conduit, filtrage de celle ci...) serait à la charge du propriétaire si rien n'est stipulé dans le bail...et combien cela peut il couter?!!!

Est ce exact?

D'autre part suis-je en droit de demander un avenant au bail (avec mention de ces modifications éventuelles)si je rachète cet immeuble? ou même d'en signer un nouveau?

Merci pour votre aide